

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom des parents :

Nom du nouveau-né :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Téléphone domicile :

Téléphone travail :

Courriel :

Choix de l'arbre pour un terrain résidentiel

1^{er} choix

2^e choix

- | | | |
|-----------------------------|--------------------------|--------------------------|
| ◇ Pommetier Makamik | ☐ | ☐ |
| ◇ Lilas japonais Ivory Silk | ☐ | ☐ |
| ◇ Érable de l'Amur | ☐ | ☐ |

Choix de l'arbre pour le Parcours des Berges Alexis-le-Trotteur

1^{er} choix

2^e choix

- | | | |
|-----------------------|--------------------------|--------------------------|
| ◇ Tilleul Cordata | ☐ | ☐ |
| ◇ Chêne à gros fruits | ☐ | ☐ |
| ◇ Érable rouge | ☐ | ☐ |

Sélectionnez votre premier et votre second choix, dans l'éventualité où une essence ne serait pas disponible.

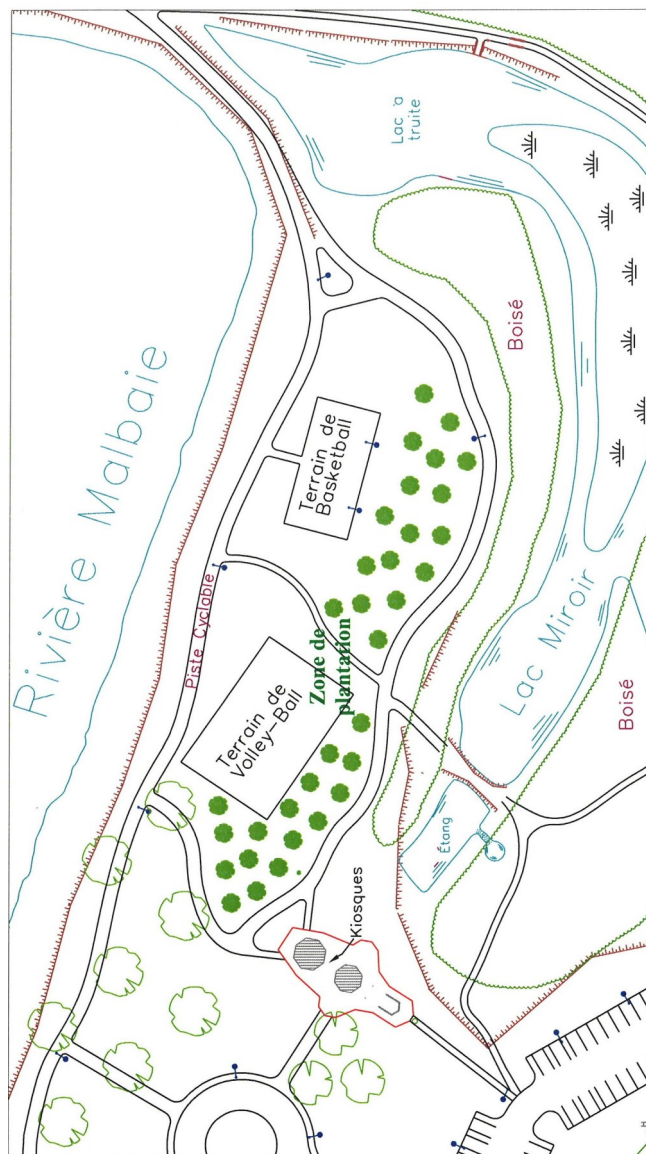
Faire parvenir avant le 1^{er} mai à :

Ville de Clermont

2 rue Maisonneuve, Clermont, Québec G4A 1G6

L'enfant devra être né entre le 1^{er} mars de l'année précédente et le 28 février de l'année de la demande.

SITE DE PLANTATION AU PARCOURS DES BERGES ALEXIS LE TROTTEUR



Parcours des Berges Alexis le Trotteur



*Un enfant,
un arbre,
pour qu'ils
s'épanouissent
ensemble*



VILLE
DE CLERMONT

UN CHOIX DE VIE TOUT NATUREL!

MESSAGE DU MAIRE

AUX NOUVEAUX PARENTS



Vous avez eu la joie, au cours des dernières semaines, de vivre la naissance ou l'adoption d'un enfant. C'est un grand événement dans la vie de toute personne.

Ce petit être vient enrichir votre famille et se joint, par le fait même, à la grande famille de la communauté clermontoise.

À l'image de l'arbre, l'enfant va grandir, se développer et s'épanouir à sa façon bien personnelle et tout son entourage bénéficiera de sa présence et de ses talents.

La Ville de Clermont est heureuse de souligner d'une façon spéciale la naissance d'un enfant dans sa municipalité.

Le nouveau programme « Un enfant, un arbre, pour qu'ils s'épanouissent ensemble » ajoutera un autre bénéfice à cette naissance. En effet, en plus d'avoir la chance qu'un nouveau citoyen grandisse dans ses murs, la Ville de Clermont plantera un nouvel arbre qui apportera à sa population tous les bienfaits qu'on lui reconnaît.

Que l'arbre soit planté sur le terrain familial ou aux endroits réservés à cette fin sur le site du *Parcours des Berges Alexis-le-Trotteur*, l'enfant auquel il sera jumelé grandira à ses côtés.

Félicitations à tous les nouveaux parents!

Luc Cauchon, maire

ADMISSIBILITÉ

CHOIX ET CONDITIONS

Ce programme s'adresse à tous les citoyens de Clermont qui ont adopté ou donné naissance à un enfant entre le 1^{er} mars de l'année précédente et le 28 février de l'année de plantation. Un seul arbre par enfant sera remis aux parents.

L'arbre remis aux parents devra être planté sur un terrain situé sur le territoire de la Ville de Clermont et ne pourra être déménagé. Le citoyen effectuera lui-même la plantation sur son terrain. (attention à ne pas planter l'arbre dans l'emprise de rue). Nous communiquerons avec les parents inscrits dès que les arbres seront disponibles pour la plantation.

Si les parents le désirent, l'arbre pourra être planté dans le *Parcours des Berges Alexis le Trotteur*, à l'endroit désigné par la municipalité. À ce moment, la Ville de Clermont sera responsable de sa plantation et un numéro d'identification relié à un registre permettra de connaître le jumelage et de localiser l'emplacement de l'arbre pour chaque enfant.

Conditions de jumelage d'un nouveau-né et de remise d'un arbre :

- ♦ **Transmission du formulaire d'inscription avant le 1^{er} mai**
- ♦ **Inclure une preuve de résidence sur le territoire de Clermont**
- ♦ **Inclure une preuve de naissance de l'enfant**
- ♦ **Aucune demande ne pourra être faite pour un enfant de plus de 12 mois.**

CHOIX DES ARBRES

SELON L'ENDROIT DE PLANTATION CHOISI

Terrain résidentiel

POMETIER MAKAMIK (MALUS)

- ♦ Dimension à maturité : H 10 m, L 12 m
- ♦ Feuillage : pourpre à vert bronze à rouge
- ♦ Fleurs : roses foncées, nuances mauves
- ♦ Emplacement : soleil



LILAS JAPONAIS IVORY SILK

- ♦ Dimension à maturité : H 8 m, L 4,5 m
- ♦ Feuillage: oval, vert dessus, grisâtre dessous
- ♦ Fleurs : blanc crème
- ♦ Emplacement : plein soleil ou mi-ombre



ÉRABLE DE L'AMUR (ACER GINALLA)

- ♦ Dimension à maturité : H 6 m, L 4 m
- ♦ Feuillage: de vert à rouge
- ♦ Fleurs : minuscules fleurs rouges en grappes
- ♦ Emplacement : soleil, mi-ombre



Parcours des Berges Alexis le Trotteur

TILLEUL CORDATA (TILIA CORDATA)

- ♦ Dimension à maturité : H 20 m, L 15 m
- ♦ Feuillage: vert foncé
- ♦ Fleurs : blanc jaunâtre
- ♦ Emplacement : soleil ou mi-ombre



CHÊNE À GROS FRUITS (QUERCUS MACROCARPA)

- ♦ Dimension à maturité : H 20 m, L 20 m
- ♦ Feuillage: vert bleuâtre profond à jaune orangé
- ♦ Fleurs : en chatons pendants verdâtre au printemps
- ♦ Emplacement : plein soleil



ÉRABLE ROUGE (ACER OBRUM)

- ♦ Dimension à maturité : H 20 m, L 10 m
- ♦ Feuillage: vert à jaune et à rouge
- ♦ Fleurs : minuscules fleurs rouges en grappes

